

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024

Présents : C. BAINIER, C. DEVANTOY, B. CESCA, P. LAVERGNE, C. BEAUVISAGE, F. CLERC, I. DE SANTO, P. AUBERT.

Absents excusés : H. FRANÇOIS qui a donné procuration à B. CESCA

D. NICOLAS

Absent : Isabelle CASADEI

Nomination d'un (e) secrétaire de séance : Pierre AUBERT

Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal du 25/04/2024 : A l'unanimité

I. Suppression et création des deux postes d'adjoints technique

D'une part, le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que depuis le départ de l'adjoint technique Christophe THUAULT, la commune faisait appel au service de remplacement du Centre de Gestion. Le poste qu'occupait Christophe était de 24 heures hebdomadaire. Pour ce poste, le Maire propose au vu des tâches à accomplir d'augmenter le taux horaire et ainsi passer à 35 heures hebdomadaire. Par conséquent, Le Maire propose de supprimer ce poste à 24h/hebdo et de créer le poste d'adjoint technique pour 35 heures hebdomadaire. **Adopté à l'unanimité**

D'autre part, le poste d'adjoint technique faisant fonction d'agent d'entretien des bâtiments communaux est vacant pour 12 heures hebdomadaire depuis le départ de Madame DARGENT. Pour ce poste, le Maire propose au vu des tâches à accomplir d'augmenter le taux horaire et ainsi passer à 15 heures hebdomadaire. Pour ces deux postes, le Comité Social Territorial a émis un avis favorable pour la suppression et la création lors de sa séance du 30 avril 2024. **Adopté à l'unanimité**

II. MANDAT POUR L'ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF À L'ACHAT DE PRESTATIONS DE RELIURE ET DE RESTAURATION DE REGISTRES 2024-2027

Le maire expose au conseil municipal un rapport présentant la proposition de renouvellement par le centre de gestion du groupement de commandes destiné à acheter une prestation de reliure et de restauration de registres. L'avantage d'un tel groupement est indéniable. Outre l'unité scientifique du département qui s'en trouvera de beaucoup facilitée, elle permettra de tirer des coûts très bas en procédant à renégociation des prix à chaque bon de commande. L'adhésion au groupement de commandes n'a pas d'effet contraignant et ne crée aucun coût tant que la commune n'a pas inscrit de travaux sur un bon de commande.

Adopté à l'unanimité et autorisation de signer la convention

III. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

ASSOCIATIONS	POUR MEMOIRE EN 2023	VOTE
Amicale des donateurs de sang de la Baroche	50 €	Plus de collecte organisée à Roppe
Jeunes Sapeurs-Pompiers Agglo	50 €	1 abstention
Association des sclérosés en plaques	40 €	Adopté à l'unanimité
BRCL	100 €	Adopté à l'unanimité
Amis de l'hôpital	30 €	Adopté à l'unanimité
Prévention routière	40 €	Adopté à l'unanimité
Aéro Micro Club	150 €	Adopté à l'unanimité
Les Amis de l'Orgue	150 €	Adopté à l'unanimité
Collectif Résistance	40 €	Adopté à l'unanimité
Souvenir Français	30 €	Adopté à l'unanimité

A.S.P.A	50 €	1 abstention
ACCA	80 €	Adopté à l'unanimité
ASCS	50 € (en 2022 et 0€ en 2023) proposition : 100€	1 abstention
Harmonie Municipale de Danjoutin	150 €	Adopté à l'unanimité

IV. ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN 2024 : TABLEAU DES PRESENCES AU BUREAU DE VOTE

Président : Christine BAINIER
 Assesseurs : Christophe BEAUVISAGE – Isabelle DE SANTO
 Secrétaire : Pierre AUBERT

De 8h à 10h 00	Christophe BEAUVISAGE	Bruno CESCA
De 10h00 à 12h00	Hubert FRANÇOIS	Françoise CLERC
De 12h00 à 14h00	Damien NICOLAS	Patrick LAVERGNE
De 14h00 à 16h00	Christine BAINIER	Pierre AUBERT
De 16h00 à 18h00	Catherine DEVANTOY	Isabelle DE SANTO

V. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Campagne de recensement de la population 2025 : Nomination du coordinateur communal Sandrine FELTRE **Adopté à l'unanimité**
- ✚ Foulées printanières : dimanche 2 juin 2024 à Phaffans
- ✚ Un sondage sera diffusé à l'ensemble des habitants de Phaffans pour évaluer si un seul conteneur est suffisant pour les bio déchets. Un 2^{ème} pourrait être installé vers l'aire de pique-nique à la sortie du village direction Bessoncourt. Bruno va se renseigner pour également déplacer le conteneur à verre qui est trop près des habitations (guêpes, odeurs, non-respect des heures de dépôt)
- ✚ Chambre télécom au STOP de la Maison du Terroir : Les plaques ne sont pas emboîtées correctement et à chaque véhicule qui passe (de jour comme de nuit) c'est très bruyant.
- ✚ Contrôle de la commission de sécurité de la Préfecture : l'entreprise Baumgartner vient le 29/05 pour vérifier si tout est conforme au niveau électrique. Lui demander si le lampadaire Rue de la Tannerie a bien été redressé.
- ✚ ADAP : Le 17 juin une vérification sera effectuée par les services de la Préfecture.
- ✚ Demande subvention pour les écoles de Denney et Phaffans : Lors de la séance du conseil municipal du 04 décembre 2024, il a été voté l'attribution d'une subvention de 39 euros pour 22 élèves domiciliés à Phaffans. A ce jour, il y a 3 élèves de plus. Le conseil municipal à l'unanimité accepte de verser la subvention de 39€ pour les 25 élèves au total.

La séance est levée à 19h50.